

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance**

PROCES-VERBAL N° 14-01840 L

et 1 annexe de 8 pages

MATERIAU présenté par : IBENA Textilwerke GmbH
Industriestrasse 7-13
46395 BOCHOLT
ALLEMAGNE

MARQUE COMMERCIALE : Artikel 9715 MOLLETON

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu 100% coton ignifugé
Masse surfacique nominale : 300 g/m²
Epaisseur : environ 1.1 mm
Coloris : divers

RAPPORT D'ESSAI : N° 14-01840 du 17 septembre 2014

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique
Vieillessement en enceinte climatique

CLASSEMENT : **M 1**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée en utilisation à l'abri des intempéries.
(matériau non lavable et non nettoyable à sec)

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 17 septembre 2014

Responsable de Site ou son représentant
Bruno CHEVET

PO 